



Communiqué

Paris, 17 Octobre 2014

5^{ème} ÉDITION

Ouverture des candidatures Trophées de l'Accessibilité[®] 2015.

Sous le haut patronage de Monsieur François HOLLANDE, Président de la République.

Les Trophées de l'Accessibilité[®] récompensent des démarches, des initiatives et des réalisations exemplaires prenant en compte le caractère universel de l'accessibilité et apportant une vraie réponse aux besoins de tous.

En valorisant et en faisant connaître les initiatives prises dans notre société pour un accès de tous à tout, les Trophées de l'Accessibilité[®] contribuent concrètement à améliorer l'autonomie et l'accessibilité universelle dans la vie citoyenne. Les Trophées de l'accessibilité[®] sont organisés par l'association Accès Pour Tous, depuis leur création en 2010, en partenariat avec de nombreuses associations.

Le Comité de Pilotage et Scientifique des Trophées de l'Accessibilité est présidé par Madame Catherine BACHELIER, Déléguée ministérielle à l'accessibilité de 1999 à 2008.

Le Dossier de Candidature des Trophées de l'Accessibilité 2015 est disponible en ligne et au format Word. La date limite du dépôt des dossiers a été fixée au 20 Décembre 2014 :

www.trophees-accessibilite.fr et www.accespourtous.org

Les Trophées de l'Accessibilité[®] seront décernés en 2015 à Paris à l'issue des sélections régionales pour les catégories suivantes :

- TOURISME & HANDICAP.
- TOURISME & HANDICAP - petite structure touristique.
- ACCESSIBILITÉ DU CADRE VIE – Cadre bâti, voirie, transports.
- ACCESSIBILITÉ DIVERSITÉ & VIVRE ENSEMBLE – Travail, loisirs, sport, culture.

Des sélections nationales seront mises en place pour les catégories suivantes:

- CONSEIL D'ENFANTS ET DE JEUNES
- PRODUIT ACCESSIBLE A TOUS - Produit, Produit digital, Produit objets connectés.

Calendrier :

- **Date limite de dépôt des Candidatures :** 20 décembre 2014.
- **Annnonce des Lauréats des Trophées de l'Accessibilité des Régions :** le 11 Février 2015
- **Remise des Trophées de l'Accessibilité des Régions :** Salon Mondial du Tourisme, Paris, Mars 2015
- **5^{ème} Cérémonie des Trophées de l'Accessibilité à Paris au premier semestre 2015**

Vos contacts :

Xavier Gallin : 06 10 66 82 82, pressxq@gmail.com

Catherine Bachelier : cspresidence@trophees-accessibilite.fr



www.accespourtous.org

www.trophees-accessibilite.fr



5^{ème} ÉDITION

Les Trophées de l'Accessibilité® 2015 :



O TROPHÉE CONSEIL D'ENFANTS ET DE JEUNES - Sélection nationale.

En partenariat avec l'ANACEJ – Association National des Conseils d'enfants et de Jeunes.

Le Trophée de l'Accessibilité Conseil d'Enfants et de Jeunes récompense une action des jeunes conseillers de tout le territoire français concernant l'autonomie, le handicap, l'accessibilité pour tous. Il encourage les actions menées par les jeunes dans ce domaine. Votre Conseil à pris l'initiative et réalisé une action exemplaire qui contribue à changer le regard et les comportements vis-à-vis du handicap. Faites le savoir en participant aux Trophées de l'Accessibilité® 2015.

Dossier de Candidature disponible sur le site Web de l'Anacej : www.anacej.asso.fr

O TROPHÉES TOURISME & HANDICAP - Sélection régionale.

En partenariat avec l'Association Tourisme et Handicaps.

2 Trophées sont décernés dans cette catégorie, dont 1 Trophée récompensant l'action réalisée par une petite structure touristique. Pour concourir dans ces 2 Catégories, vous devez être labellisé Tourisme et Handicap pour les 4 types de handicaps.

Le Trophée de l'Accessibilité Tourisme & Handicap, en partenariat avec l'Association Tourisme & Handicaps récompense les efforts des professionnels du tourisme en matière d'accessibilité pour tous et d'accueil des clientèles spécifiques. Vous favorisez l'émergence de produits et de services touristiques réellement ouverts à tous, et vous gardez à tous les touristes en situation de handicap un accès à l'information leur permettant un maximum d'autonomie.

Base de loisirs, camping, hôtel, meublé et chambre d'hôtes, musée, office de tourisme, parc à thèmes, restaurant, site touristique, village de vacances,... sont concernés par ces 2 trophées.



O TROPHÉE ACCESSIBILITÉ DU CADRE DE VIE, cadre bâti, voirie et espace public, transports - Sélection régionale.

Cette catégorie concerne l'accessibilité universelle mais aussi la prise en compte de la chaîne de déplacement pour des réalisations exemplaires qui vont au delà des obligations de la loi du 11 février 2005. Il peut s'agir de bâtiment public ou privé, ERP, hôpital, école, université, commerce, salle de spectacle, Communes, villes, voirie, espace public, transport...

O TROPHÉE ACCESSIBILITÉ DIVERSITÉ & VIVRE ENSEMBLE - Sélection Régionale.

Votre action doit permettre une parfaite intégration de tous dans la vie citoyenne et quotidienne qu'il s'agisse de travail, d'emploi, de loisirs, de sport ou de culture.

O TROPHÉE PRODUIT ACCESSIBLE A TOUS - Produit, Produit digital, Produit objets connectés Sélection nationale.

Ce qui est concerné par ce trophée est le confort d'usage et l'accessibilité universelle. L'innovation pour l'autonomie est au rendez-vous qu'il s'agisse d'un produit de la vie courante, d'un produit digital ou d'objets connectés. Vous avez une réalisation pertinente en la matière, vous avez développé et vous commercialisez un produit conçu pour tous, faites le savoir.

Avec le soutien :



www.accespourtous.org

www.trophees-accessibilite.fr